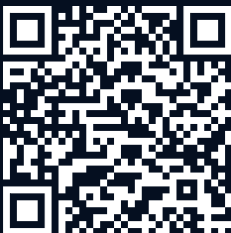


SIGNALEZ LA DÉPRÉDATION

Si vous êtes victime de déprédation par des baleines, veuillez signaler l'incident par courriel à mammals.marine@dfo-mpo.gc.ca **ou** en appelant au 1-800-465-4336 **ou** en signalant un contact accidentel via le formulaire d'interaction avec un mammifère marin. Le fait de signaler tous les incidents aidera le MPO et les pêcheurs à comprendre ce problème et à élaborer des stratégies pour les éviter.

Alertez également les autres pêcheurs de la région si vous êtes témoin d'un incident de déprédation. Habituellement, les épaulards passent peu de temps dans une zone, et la pêche peut ensuite être reprise.

Pêches et
Océans Canada



Page sur la
déprédation
d'Ocean Wise



Formulaire
d'interaction avec
un mammifère marin



Signalez la déprédation :

mammals.marine@dfo-mpo.gc.ca **ou** 1-800-465-4336
ou le formulaire d'interaction avec un mammifère marin.

Réseau d'intervention en cas d'incident relatif aux mammifères marins du MPO : Signalez les mammifères marins ou les tortues de mer malades, blessées ou mortes : 1-800-465-4336

Réseau d'observations de cétacés et de tortues de mer de la Colombie-Britannique (pour signaler une observation) :
1-800-1 SAW ONE (472-9663) **ou** sightings@ocean.org

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du ministère des Pêches et des Océans, 2024
N° cat. Fs144-74/2024F-PDF
ISBN 978-0-660-72996-1

On doit citer la publication comme suit: Pêches et Océans Canada, 2024.
Déprédation par les baleines. 2 p.



Déprédation par les baleines

Enlèvement de poissons à même les
engins de pêche par des baleines

La solution c'est la prévention!



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Canada

DÉPRÉDATION

La déprédation est l'enlèvement de poissons à même les engins de pêche par l'épaulard et le grand cachalot. Elle a été signalée par des pêcheurs de poissons de fond à la palangre, des pêcheurs de saumon à la traîne et des pêcheurs récréatifs en Colombie-Britannique.

Déprédation dans le Nord-Est du Pacifique

La déprédation est un comportement acquis qui peut se transmettre dans les groupes sociaux de baleines, et lorsqu'il est ancré, il est pratiquement impossible à éliminer.

Il est primordial que les pêcheurs n'encouragent pas involontairement cet apprentissage en permettant aux baleines d'associer l'obtention de poissons avec les activités de pêche. Le fait d'encourager ce type de comportement peut entraîner des pertes importantes pour les pêcheurs. La déprédation dans les pêches peut également accroître les risques d'empêchement et de blessures pour les mammifères marins.

La déprédation peut également avoir des répercussions sur le comportement naturel de recherche de nourriture des baleines et sur les profils de déplacement saisonniers.

LES CONSÉQUENCES :

- Réductions des captures
- Temps de pêche, carburant et coûts supplémentaires
- Perte et dégâts causés aux engins
- Perte de zones de pêche productives
- Risque pour les baleines d'enchevêtrement et d'ingestion de matériel de pêche
- Perte des habitudes et des comportements alimentaires des baleines

L'attitude la plus appropriée pour empêcher cette propagation consiste à NE PAS nourrir les baleines directement ou indirectement et à ne pas transporter d'engins à proximité des épaulards et des cachalots. Il est interdit de nourrir ou de perturber les mammifères marins en vertu du *Règlement sur les mammifères marins* du Canada, y compris par l'utilisation de moyens de dissuasion acoustiques.

ATELIER SUR LA DÉPRÉDATION

Dans la continuité du symposium sur la déprédation de 2006, un atelier a eu lieu en 2018 entre des scientifiques, des représentants des pêches et des gestionnaires pour discuter de la déprédation en Colombie-Britannique. Il a été souligné qu'il n'existe pas de solution simple pour résoudre ce problème et qu'aucune méthode unique et très efficace n'a été identifiée pour décourager les comportements de déprédation. Les scientifiques présents à l'atelier ont également insisté sur l'importance de la collecte de données de référence et de la surveillance afin de mieux comprendre la déprédation en Colombie-Britannique. Leur opinion souligne l'importance de signaler les incidents de déprédation.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE :

- Ne nourrissez pas les baleines : c'est la loi.
- Ne jetez pas de poisson ou d'abats en présence de baleines.
- Ne posez pas et ne transportez pas d'engins quand les baleines sont présentes.
- Si vous remontez une ligne de fond, laissez aller l'engin jusqu'à ce que les baleines soient parties – arrêtez la pêche (ne remontez pas l'engin) à moins de 1 000 m des épaulards.
- Pêchez dans un autre secteur.
- Signalez confidentiellement au MPO tout incident de déprédation.

Il est essentiel que tous les pêcheurs travaillent ensemble et acceptent de « ne pas nourrir les baleines », sinon le problème continuera de s'aggraver.